



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIGUE ATHLÉTISME NOUVELLE-AQUITAINE I.U.T D'ANGOULÊME LE 1^{ER} AVRIL 2017

En amont de l'assemblée générale, Daniel Arcuset, Président, accompagné des deux Vice-Présidents délégués, des quatre Vice-Présidents chargés des Territoires et Patrick Bergeaud, organisateur des ½ finales des Championnats de France de cross-country, procède à la remise des récompenses :

- Aux trois premiers clubs des 2 challenges de cross (Ca, Ju et toutes catégories), de la demi finale des Championnats de France ayant eu lieu à Cognac le 12 février 2017 :
 - o Challenge Ca Ju : 1^{er} Limoges Athlé*, 2^{ème} Bordeaux Athlé*, 3^{ème} Pays Basque Athlétisme*
 - o Challenge toutes catégories : 1^{er} Bordeaux Athlé*, 2^{ème} Us Talence, 3^{ème} Sèvre Bocage AC
- À tous les nominés LANA proposés par les territoires parmi lesquels ont été désignés, par le bureau exécutif LANA pour la soirée de l'Athlétisme à l'Assemblée Générale de la FFA des 14 et 15 avril prochain (un dirigeant, un officiel, un entraîneur, un club pour les Lauréats FFA de l'année).
 - o Récompensés nominés LANA :
 - **Clubs** : US Aigrefeuille Athlétisme (17), AS Saint Médard (33), Stade Villeneuvois (47), Glénic Sport Nature(23)
 - **Dirigeants** : Germain Jouchoux (64), Martine Laval (33), Cathy Coutant (87)
 - **Entraîneurs** : Emmanuelle Roux (33), Thomas Chambon (19)
 - **Officiels** : Rémy Rougier (33), Jean-Paul Prieur (47), Jean-Michel Lesur (24)

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT 14H30

Le Président Daniel Arcuset présente les excuses des personnalités qui n'ont pu honorer de leur présence l'Assemblée Générale : Monsieur le Maire d'Angoulême, néanmoins représenté par M. Marquet conseiller municipal ; le Préfet de la Nouvelle-Aquitaine ; le Directeur de l'I.U.T qui nous accueille et M. Patrick Bahègne (DRDJSSC).

2 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Jacqueline Dolosor, Présidente de la Commission des Statuts et Règlements régionale, indique que la nouvelle grande région se compose de 216 clubs pour un total de 26664 voix. 161 clubs sont présents ou représentés pour un total de 22804 voix. Le quorum est atteint : l'assemblée peut donc valablement délibérer (cf. rapport de la CSR joint).

3 – INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

Le Président donne la parole à M. Marquet, conseiller municipal d'Angoulême. Ce dernier renouvelle les excuses de M. le Maire et de l'adjoint aux sports, retenus tous deux par d'autres obligations. Il se dit très heureux d'accueillir l'Assemblée Générale de la LANA et souhaite à tous une bonne Assemblée Générale. Il précise qu'il ne pourra pas, hélas, assister à son ensemble et devra donc quitter l'Assemblée en cours de travaux pour répondre à d'autres obligations.

4 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LANA DU 19 NOVEMBRE 2016

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

5 – INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Le Président LANA fait part de son plaisir de se retrouver devant les représentants des clubs pour la première Assemblée Générale LANA en temps de fonctionnement ; « il est temps de faire le bilan des quatre premiers mois et de préciser les perspectives futures ».

Il remercie la Ville d'Angoulême et l'I.U.T pour leur accueil.

Le Président fait part de sa satisfaction de voir le quorum atteint suite à certaines inquiétudes à ce sujet qui s'avèrent finalement infondées. « C'est très bien, la démocratie pourra donc s'exprimer » conclut-il.

6 – RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉS DU 19/11/2016 AU 31/03/2017

Le Président, dans un premier temps, rappelait que « depuis l'assemblée générale constitutive, moins de cinq mois se sont écoulés » durant lesquels se sont tenues trois réunions de comité directeur, quatre réunions du bureau exécutif, une réunion collective avec les dix salariés, sans oublier les trois jours consacrés aux entretiens individuels et à la signature des avenants aux contrats de travail et fiches de postes de ces mêmes salariés et de multiples réunions avec les CTS.

Parallèlement à tout cela, la mise en application des déclinaisons du Traité de Fusion a été d'une complexité effrayante sur tous les plans : différences de modes de fonctionnement des ex ligues, problèmes de réactivité... « Mais, et c'est bien là l'essentiel, nous en sommes quasiment arrivés au bout, avec force de motivation, de patience... ».

Dans un second temps, il précisait qu'il avait aussi fallu gérer le quotidien, établir des règles de fonctionnement communes, permettre aux territoires d'avoir un calendrier hivernal (salle et cross), assurer les coordinations nécessaires dans le respect des prérogatives des fonctions de chacun, dans le nouveau cadre de la LANA, tant sur le plan administratif, financier, technique que sportif.

Enfin, le Président Daniel Arcuset, après avoir souligné qu'il avait fallu moins de cinq semaines pour la constitution et la mise en place des commissions, saluait les présidents et présidentes de chacune d'elles qui ont travaillé dans ce sens avec une efficacité remarquable et tout particulièrement :

- la Commission des Officiels Techniques Régionale,
- la Commission Formation Régionale,
- la Commission Sportive et d'Organisation Régionale, qui a su sortir renforcée de problématiques relationnelles surmontées.

Il saluait également :

- La Commission Régionale des Jeunes, qui a su malgré un déficit en ressources humaines prendre toute sa place cet hiver, mais aussi pour cet été avec un vrai projet d'activités.
- La Commission Régionale des Finances, qui a su apporter sa contribution et ses remarques au bureau et au comité directeur. Elle doit encore trouver ses marques, tant sur ses prérogatives que sur son fonctionnement interne.
- La Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut Niveau, qui a pris ses quartiers et devra gérer un large espace de réflexion et de proposition aux champs d'action d'autres commissions, sans toutefois empiéter sur les compétences de ces dernières.
- La Commission Régionale des Courses Hors Stade, qui a réussi à démontrer un réel dynamisme en s'intégrant facilement dans un nouveau processus fonctionnel.
- La Commission Régionale de Marche, qui est déjà engagée dans de nombreux domaines mais devra tirer néanmoins quelques enseignements des dernières semaines, particulièrement pour l'élaboration du calendrier ; elle a un réel projet de développement de la marche et c'est à saluer.
- La Commission Régionale de l'Athlétisme Masters, qui a pris à bras le corps les nouveaux enjeux de développement de son activité dans ce grand territoire LANA ; le livret des compétitions Masters, qui sera très prochainement diffusé en témoignage.
- La Commission Régionale de l'Athlétisme Santé Loisir doit prendre son envol. Toutes les bonnes volontés y sont les bienvenues ; des projets d'actions sont à l'étude.
- La Commission Handisport et Sport Adapté est bien en place malgré un déficit en ressources humaines ; le dynamisme de Sébastien Peyen y supplée.
- La Commission des Statuts et Règlements n'a pas chômé depuis le 19 novembre ; il a fallu très vite se mettre aux préparatifs de cette Assemblée Générale.

- La Commission Communication et Partenariats a un immense chantier entre ses mains ; elle est déjà prolifique en réflexion sur la communication (logo, charte graphique, etc.). La recherche de partenariats sera à mettre à l'ordre du jour.
- La Commission Régionale des Équipements Sportifs a un gros travail en perspective. Une réunion a déjà eu lieu avec Christian Charpentier, référent FFA du CES Fédéral pour la LANA, les quatre vice-présidents chargés des territoires et le Président.
- La Commission Médicale Régionale doit s'installer. Mais la couverture médicale des compétitions est assurée, Antoine Lavabre y veille.

Le président, Daniel Arcuset souhaite ensuite remercier :

- Le C.O.L chargé de l'organisation des Championnats de France Elite en salle, piloté par Éric Fradin et René Meyer.
- Les organisateurs des demi finales des Championnat de France de cross (Cognac) et les organisateurs des Championnats LANA de lancers longs à Villeneuve-sur-Lot, reportés du fait de la tempête des 3 et 4 février dernier, à la désolation du président de l'AS Libourne, contraint à cela déjà deux fois par le passé pour les lancers longs.
- Les dix salariés qui ont su s'adapter rapidement à la nouvelle organisation.
- L'équipe des CTS dont la lourdeur des missions s'est accrue, du fait de l'étendue de la LANA.
- La secrétaire générale et la secrétaire adjointe pour la rédaction des PV de réunions de bureau exécutif et de comité directeur, diffusés « en un temps record ».

Enfin, il adressa une mention toute particulière, chargée d'une profonde reconnaissance à Jean-Pierre Rouquier, trésorier général, sans lequel « rien n'aurait pu aller, rien n'aurait pu se faire. »

Il terminait son propos en signalant que le nombre de licenciés de la LANA était en hausse de 6%, faisant de la LANA la première ligue métropolitaine, ce qui témoigne d'un réel et bel engagement des clubs.

« Je fais le vœu, conclut-il, maintenant que tout ce qui devait être mis en place l'est en un temps record, que notre saison estivale soit à la hauteur d'une ligue comme la vôtre, la nôtre. Le bilan de cette première année permettra de se projeter dans l'avenir par l'élaboration d'un plan de développement 2018/2020, prolongeant le projet associatif LANA du traité de fusion ; j'ai confié ce travail aux vice-présidents délégués Éric Raul et Patrick Gaumondie accompagnés des quatre vice-présidents chargés des territoires. »

Il cédait ensuite la parole à la secrétaire générale, Hélène Denéchau, qui revenait sur toutes les actions inhérentes à la mise en œuvre et la déclinaison du Traité de fusion. En listant toutes les actions menées sur le plan financier (arrêts des comptes des trois ex ligues, transfert partiel des fonds, etc.), administratif (transfert des conventions, contrats matériels (lister les biens de chaque ex ligues), ressources humaines (nouveau numéro de Siret, avenants aux contrats de travail des dix salariés, actualisation des fiches postes, mutuelle, caisse de retraite, etc.), elle tenait à faire toucher du doigt que cela avait été parfois difficile, des informations tardant à parvenir des deux ex ligues, tant « nous vivions encore un peu chacun dans la culture des anciennes ligues ; aussi nous oublions que ce qui allait de soi avant n'est pas forcément connu de la nouvelle entité LANA ».

Elle terminait son propos avec ces mots : « Oui, le ENSEMBLE est à construire, dans le respect de nos cultures, de nos différences, de nos richesses, de nos atouts. Les fondations sont là, après à peine quatre mois ! Et déjà, sortent de terre les murs de ce bel édifice qu'est ou sera la LANA. Le chantier est lancé ! »

Le président demande à l'assemblée d'approuver le rapport moral d'activité et précise que si quelqu'un le souhaite, ce peut être fait à bulletin secret.

Après avoir répondu à Éric Fradin, représentant du club de Saint André-de-Cubzac sur la présentation d'entête et de l'objet des deux enveloppes de bulletins de vote, aucun délégué de club ne demandant un vote à bulletin secret, il est procédé au vote à main levée.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité des suffrages exprimés des clubs présents ou représentés.

Abstentions = 2 clubs : le Stade Cubzaguais et le CA Villenavais, représentés par Éric Fradin.

7 – SITUATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2016 DE CHACUNE DES TROIS EX LIGUES

Le trésorier général, Jean-Pierre Rouquier, présente la situation comptable et financière au 31/12/2016.

Comptes SI-FFA clubs :

- AQU : 45 796,29 €
- LIM : 15 090,89 €

- POI-CHA : 20 669,84 €
- **CUMUL TRESORERIE CLUBS : 81 557,02 €**

Comptes Pôles :

- AQU : 8 397,82 €
- LIM : 0,00 € (pas de compte séparé)
- POI-CHA : 0,00 € (pas de compte séparé)

Il précise que dans l'ex ligue d'Aquitaine, des charges restent à payer (594,08 €) et des produits sont à recevoir (3900 €).

- **REPORT À NOUVEAU POLE : 11 703,74 €**

Comptes Courants Ligues :

- AQU : 53 489,87 € (Caisse AQU : 33,88 €)
- LIM : 103 136,42 € (118 227,31 – 15 090,89)
- POI-CHA : 9 761,23 € (30 431,07 – 20 669,84)
- **CUMUL COMPTES COURANTS : 166 421,14 €**

Placements au 31/12/2016 :

- AQU : 433 079,26 €
- LIM : 8 609,27 €
- POI-CHA : 196 091,81 €
- **CUMUL PLACEMENTS : 637 780,34 €**

Régularisations au 31/12/2016 :

Aquitaine :	A déduire :	Produits constatés d'avance :	147 957,67 €
		Charges à payer :	30 074,80 €
	A ajouter :	Charges constatées d'avance :	2 885,85 €
		Produits à recevoir :	7 244,96 €
		Cautions :	3 000,00 €
		Dettes :	11 162,00 €
Limousin :	A déduire :	Produits constatés d'avance :	15 924,23 €
		Charges à payer :	42 095,73 €
	A ajouter :	Charges constatées d'avance :	0,00 €
		Produits à recevoir :	23 327,00 €
Poitou Charente :	A déduire :	Produits constatés d'avance :	0,00 €
		Charges à payer :	0,00 €
		Produits affectés CRCHS :	2 164,29 €
	A ajouter :	Charges constatées d'avance :	854,09 €
		Produits à recevoir :	9 500,00 €
		Prêts consentis :	11 000,00 €

À la fin de sa présentation, le trésorier se dit prêt à répondre à d'éventuelles questions.
Aucune question des représentants des Clubs.

8 – BUDGET PRÉVISIONNEL LANA 2017

En préambule, Jean-Pierre Rouquier, trésorier général, tient à préciser les points suivants : « Le budget qui va vous être présenté mérite que l'on s'attache à l'historique de sa constitution :

- 19 novembre 2016 : élection des personnes qui siégeront au Comité Directeur de la LANA
- 3 décembre 2016 : mise en place du Bureau Exécutif de la LANA
- 5 décembre 2016 : consignes du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine pour les ligues fusionnées : un dossier porté par la nouvelle entité régionale et déposé à Bordeaux au plus tard le 30/12/2016.
- 9 janvier : mise en place des commissions régionales.

Devant les impératifs fixés par le Conseil Régional, il était impossible d'établir un budget en concertation avec la Commission Régionale des Finances, puisqu'elle n'était pas encore constituée.

- Le budget a été établi en faisant une agrégation des budgets 2016 des 3 ex ligues en fonction des éléments connus à cette époque, et seulement ceux là.

- Les informations données étaient parfois non concordantes, liées à des modes de gestion et de tenue de comptabilités différents ; voire même de présentation comptable différente (l'analytique par exemple n'existait pas partout)
- Nous n'avons pas de recul sur le fonctionnement d'une nouvelle Ligue où tout est à construire.

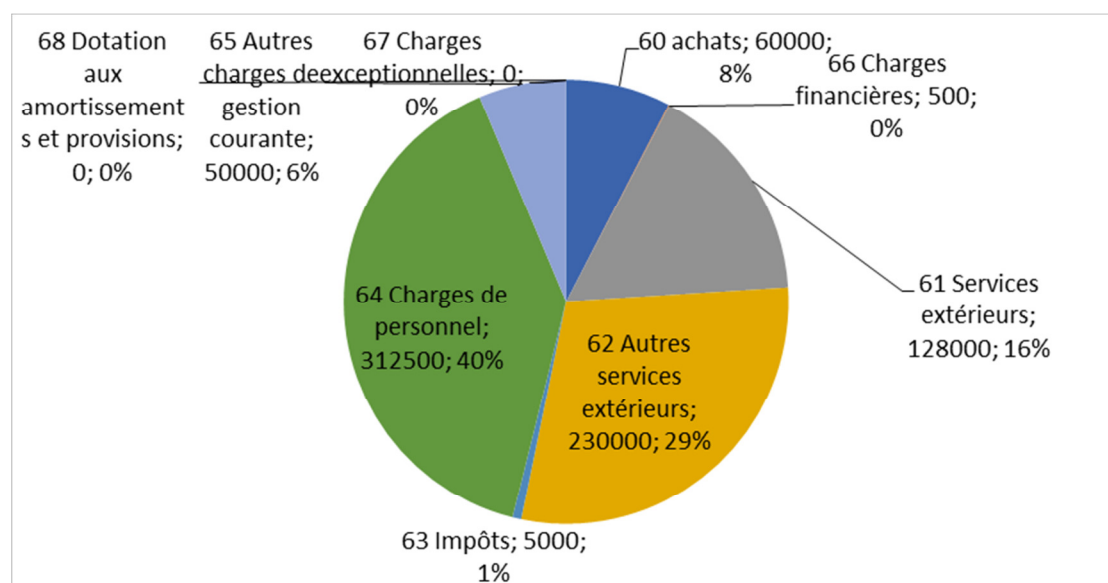
En raison de tous ces points, il soulignait que l'on ne pouvait donc, en aucune façon, élaborer un budget prévisionnel habituel comme les ligues ont pu le faire séparément les années précédentes et encore moins le présenter sous une forme analytique.

Néanmoins, concluait-il, le budget qui va vous être présenté répond, non seulement, parfaitement aux trois principes de sincérité d'un budget, d'annualité et d'unicité mais aussi aux exigences de financement des dépenses obligatoires (salaires et charges, financement du PAT, dépenses de fonctionnement courant...) ».

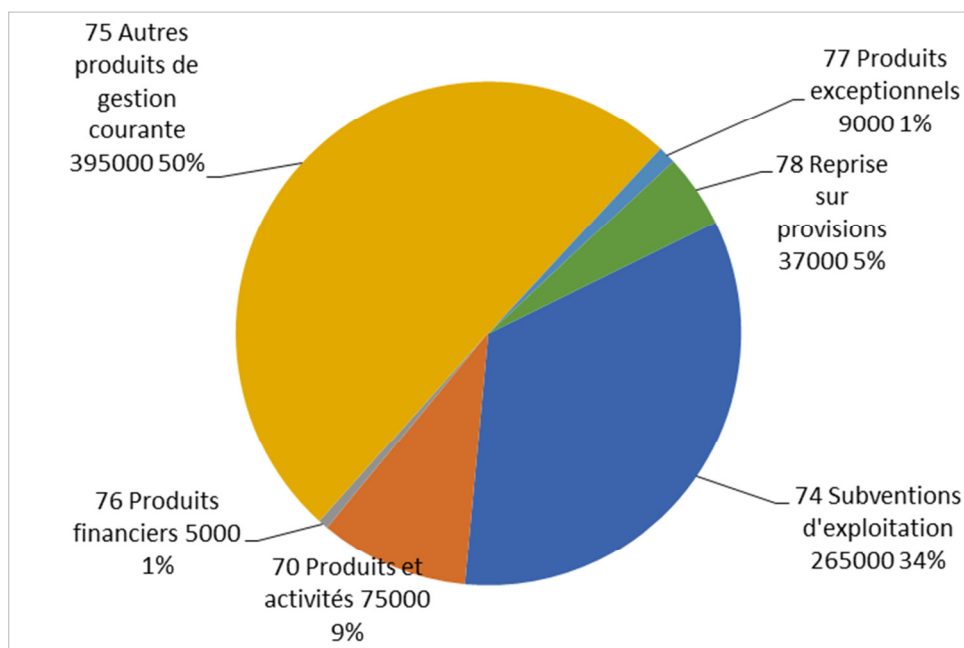
Il présentait ensuite le document transmis pour le dossier de demande de subvention au Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.

Le trésorier reprenait point par point les montants des charges et des produits d'exploitation :

Total des charges directes	786 000,00
60 achats	60 000,00
61 Services extérieurs	128 000,00
62 Autres services extérieurs	230 000,00
63 Impôts	5 000,00
64 Charges de personnel	312 500,00
65 Autres charges de gestion courante	50 000,00
66 Charges financières	500,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
68 Dotation amortissements provisions	0,00



Total des produits directs	786 000,00
70 Produits et activités	75 000,00
74 Subventions d'exploitation	265 000,00
75 Autres produits de gestion courante	395 000,00
76 Produits financiers	5 000,00
77 Produits exceptionnels	9 000,00
78 Reprise sur provisions	37 000,00



Les représentants de clubs sont invités, s'ils le souhaitent, à poser des questions sur ce budget prévisionnel.

Éric Fradin (Stade Cubzaguais), membre du CD et de la Commission Régionale des Finances : « Sur le document fourni à la demande de subvention au Conseil Régional, pouvez-vous nous expliquer à quoi correspondent les 4 dernières lignes de charges et produits ? »

Le Trésorier répond : « Ce ne sont pas des sommes qui sont directement affectées au financement de la ligue ; ce sont des sommes qui doivent être présentées aux institutions pour "chiffrer" le temps passé par les bénévoles, les installations mis à disposition, les mises à disposition des CTS... ».

Le représentant de la Fraternelle Athlétisme Barret Barbezieux : « Pouvez-vous nous expliquer le détail de la somme de 186 000€ affectée aux déplacements ? »

Le Trésorier répond : « Cela comporte les véhicules de location, les remboursements des frais de route, les péages, l'hébergement, la restauration, en sachant que cela prend aussi en compte l'hébergement et la restauration de tous les stages du PAT ».

Yves Orlianges, Président de la Commission Régionale des Finances intervient : « Merci à toi, Daniel, d'avoir fait une présentation soft du fonctionnement de la commission. Mon éloignement ne permet pas à la commission de fonctionner avec de réels échanges, et cela ne me plaît pas non plus, mais je trouve important que quelqu'un, même à plus de quatre heures de route de Bordeaux, puisse faire partie d'une telle commission. J'appelle les clubs et l'ensemble des territoires à la responsabilité de mettre plus de représentativité de l'ensemble des territoires dans la commission financière ».

Pascal Brosseau, représentant Sèvre Bocage AC : « Il apparaît dans plusieurs lignes les mots autre ou divers (ex : autres charges, produits divers...). Pouvez-vous nous éclairer ? »

Le Trésorier répond : « C'est simple, dans la comptabilité, il y a une nomenclature pour chaque compte, et certaines dépenses ou produits ne sont pas présents dans celle-ci. Donc nous les retrouvons dans les "autres" ou "divers" ».

Le représentant de Léognan Athlétisme : « Ce budget est-il plus important que celui cumulé des trois ex ligues ou, au contraire moins important ? »

Le Trésorier répond : « Je vous rappelle que ce budget prévisionnel a été établi pour la demande de subvention auprès du Conseil Régional fin décembre, je n'avais pas en main les documents me permettant de faire mieux, c'est une agrégation des prévisionnels des trois ex ligues ».

Le représentant de Léognan Athlétisme : « Mais on peut imaginer que la réunion des trois ex ligues doit générer des dépenses supplémentaires et peut-être des réductions de charges. »

Daniel Arcuset, Président LANA, ajoute certaines informations : « Vous avez raison, en effet, le tarif des licences 2016/2017 a été établi dans le groupe de travail qui préparait le traité de fusion en 2015/2016, soit une vingtaine de personnes. Nous avons observé des différences de tarifs importantes entre nos trois ligues, nous avons donc décidé d'un tarif "médian" qui entraînera un manque à gagner approchant les 54 000€ (par rapport au cumulé des

trois ex ligues au 31/08/2015). Mais l'évolution du nombre de licenciés a déjà résorbé en grande partie ce manque à gagner initial».

Il complète aussi les propos du Trésorier Général : « Vous avez raison, en effet, aux sujets des difficultés à élaborer un budget prévisionnel 2017 conforme aux attentes habituelles, du fait de ce qui a déjà été précisé et de la non existence de budget analytique dans chacune des 3 ex ligues. Cela sera mis en œuvre dans le suivi budgétaire et la réalisation du Budget 2017. Le Comité Directeur en sera informé. Ainsi, pourra-t-on aussi connaître, pour chacun des quatre territoires, les charges et les éventuels produits. Le compte financier 2017 pourra alors avoir une présentation détaillée à l'AG 2018. Il en sera facilement de même pour le Budget Prévisionnel 2018, après un an de recul. C'est un engagement ».

Le président demande ensuite à l'assemblée de se prononcer sur ce Budget Prévisionnel 2017 par un vote à bulletin secret.

Pendant le dépouillement du vote, l'assemblée générale se poursuit.

9 – NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Président explique que les statuts de la Fédération, et les services de l'état, prévoient la nomination d'un commissaire aux comptes quand les subventions publiques sont supérieures à 153 000€. (Le cas au Budget Prévisionnel 2017).

Il rappelle que c'est à son initiative que cette clause d'un commissaire aux comptes a été inscrite dans les statuts LANA, bien que non obligatoire et non envisagée à l'époque.

Il propose au nom du Comité Directeur M. Patrice Hiriberry, du cabinet HCA Expert de Bruges, pour une durée réglementaire de six ans. Celui-ci a été reçu par le Trésorier Général et lui même avant le Comité Directeur du 11 mars 2017.

Il lui donne la parole pour se présenter et expliquer son rôle.

M. Hiriberry : « Je vais être garant de la continuité d'exploitation, garant des actifs de la ligue, garant du fonctionnement de la trésorerie. Je mettrai aussi en place des procédures de contrôles internes ; enfin il me reviendra la charge de certifier les comptes lors de votre prochaine assemblée générale ».

Approbation de la nomination de M. Hiriberry à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

10 – INTERVENTION DU CTS COORDINATEUR DE LA DIRECTION TECHNIQUE RÉGIONALE ET DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

Bernard Mossant revient très rapidement sur le fonctionnement de la DTR en précisant qu'un document a été envoyé à tous pour faciliter les échanges éventuels.

Les forces en présence :

5 CTS (cadres A de la fonction publique), la DTR composée des cinq CTS et des salariés techniciens sportifs, une Équipe Technique Régionale en cours d'élaboration.

Un nouveau contexte :

La réforme administrative et la création des nouvelles régions complexifie les interactions entre le mouvement sportif, les collectivités et l'état. Il est donc nécessaire de trouver un nouveau fonctionnement, en prenant en compte les directives de la DTN et les actions initiées dans la politique sportive de la LANA.

Les directives de la DTN :

- La formation des entraîneurs, formation initiale, formation continue et la formation professionnelle
- Génération 2020 (G20) : le suivi des athlètes listés haut niveau (espoir /jeune), les structures (pôles espoirs)
- Génération 2024 (G24) : les minimes et le dispositif Pass-athlé.

Objectifs saison 2017 :

- Collaboration active (engagée en 2016) à la mise en place de la LANA
- Définition d'un projet technique à court terme, partant d'un diagnostic et en tenant compte des actions engagées en fonction des choses possibles dans l'immédiat.
- Vie des structures HN et accès
- Formations
- Stages athlètes

Objectifs de l'olympiade :

- Création d'une ETR forte, disponible et professionnelle
- Fonctionnement administratif cohérent et efficace
- Système de formation répondant aux attentes : harmonisation de l'offre, stratégie de formation, organisme de formation
- Développement et amélioration des secteurs G20 et G24, suivi des athlètes performants

Il conclut sa présentation en demandant un peu d'indulgence pour les différents acteurs en rappelant que nous ne sommes qu'au début de la nouvelle organisation.

Le Président invite les représentants des clubs qui le souhaitent à poser des questions au CTS, Bernard Mossant.

Pascal Brosseau (Président CD 79) : « *Dans la proposition de stages LANA, pas de stages pour les lanceurs ni pour les athlètes d'épreuves combinées ; pourrait-on envisager des stages organisés par les territoires ?* »

Daniel Arcuset (Président LANA) : « *Cela rentre tout à fait dans le projet associatif de la LANA, donc oui c'est possible et ces stages seront pris en charge financièrement par la Ligue (informations et budget préalablement présentés pour accord).* »

Bernard Mossant : « *Pour quel public ?* »

Pascal Brosseau : « *Les listés.* »

Bernard Mossant : « *Pour les listés, il faudra voir avec les CTS, responsables du G20.* »

Le Président précise : « *Mais pour les autres, les territoires ont tout à fait la possibilité de proposer des stages.* »

Alain Gouguet (Président CD 17) : « *Je voudrais revenir sur le stage LANA G24 qui a eu lieu le week-end dernier, et duquel ont été exclus les 14 athlètes du territoire Poitou-Charentes parce qu'il y avait un stage sur le territoire Poitou-Charentes (pour ses minimes) prévu à une autre date.* »

Daniel Arcuset (Président LANA) répond : « *J'ai eu l'information tout début janvier que ce stage était inter départemental et non territorial. Il existait déjà auparavant dans l'ex ligue Poitou-Charentes qui servait de support logistique. Après avoir eu toutes les informations, j'ai donné mon accord pour que le territoire serve de support logistique au nom de la LANA. Il y avait effectivement des athlètes de niveau départemental et d'autres (14) du suivi G24 dans ce stage. Après en avoir discuté avec Patricia Taillard (CTS en charge du G24) lors des Championnats de France de cross à St Galmier, il a été convenu que s'il restait des places au stage LANA, il serait proposé aux athlètes du Poitou-Charentes d'y participer. Ainsi quatre d'entre eux ont été invités à ce stage, avec une prise en charge par la LANA du surcoût lié à la participation à deux stages.* »

Bernard Mossant : « *L'important, c'est que les athlètes n'aient pas été lésés.* »

Alain Gouguet : « *Il faudrait que les invitations des athlètes aux stages soient portées à la connaissance des présidents des comités départementaux, pour information. Ces problèmes n'auraient pas eu lieu si les présidents des comités départementaux étaient consultés en amont.* »

Bernard Mossant : « *Nous informons l'athlète et son club, c'est quand même le principal.* »

Alain Gouguet : « *Mais vous demandez 120€ de participation ; pour certaines familles c'est beaucoup. De plus, il peut arriver que des athlètes invités au stage ne le "méritent" pas !* »

Bernard Mossant : « *Nous ne connaissons pas encore, de visu, tous les athlètes de Poitou-Charentes et du Limousin ; mais il va sans dire que si les comités départementaux nous disent que tel ou tel athlète n'est pas "méritant", alors nous ne les prendrons pas en stage en fonction des raisons.* »

Un intervenant : « *Pour une meilleure lisibilité de toutes ces informations, peut-être qu'elles pourraient être relayées par le Territoire auprès des clubs.* »

Bernard Mossant : « *Nous n'avons que trois mois d'ancienneté dans cette nouvelle organisation ; mais dès septembre prochain, vous connaîtrez le programme des stages pour la saison 2017/2018 et leurs lieux. Il sera donc plus facile pour vous, les clubs, de suivre l'information.* »

Richard Ruffet (ES Bruges) : « *Comment obtenir des reçus (justificatifs de paiement de stage) ?* »

Bernard Mossant : « *En les demandant ; c'était déjà le cas : chaque fois qu'un club ou des parents nous l'ont demandé, nous en avons fait.* »

Richard Ruffet : « *Il faut le faire systématiquement !* »

Alain Devaux (Président CD 86) : « *Quels sont les critères de sélection pour les stages ? Je précise ma question : des athlètes, champions de France mais qui ne sont plus sur les listes, ne sont pas invités aux stages.* »

Bernard Mossant : « *Ce n'est pas possible ! Les invités aux stages sont les athlètes listés par la DTN et au minimum ceux qui ont été qualifiés au Championnat de France et ce pour les catégories Ca Ju Es 1^{ère} année. On ne fait pas les catégories supérieures. Mais certaines spécialités sont des "parents pauvres" pour les stages.* »

Alain Devaux (Président CD 86) : « *L'athlète dont je parlais est Senior ; on va donc laisser cet athlète sans stage ?* »

Bernard Mossant : « *La priorité de la DTN, c'est les listés sur la liste de haut niveau ; les athlètes Seniors de niveau N1 peuvent être invités mais seulement quand le nombre le permet ; et dans le suivi régional, on ne s'occupe en priorité que des Ca Ju Es.* »

Joël Jollit (Vice-Président chargé du territoire Poitou-Charentes) : « *Une petite question pratique : Véronique Ferrier (salariée LANA sur Poitiers) a fait la gestion administrative des stages LANA de fin avril (Les Sables d'Olonne et l'Île d'Oléron). Pourquoi n'irait elle pas au bout de sa mission en faisant les reçus demandés alors que ce n'est pas le cas pour ce stage ?* »

Daniel Arcuset, Président : « *Tu as raison.* »

Joël Jollit : « *Aujourd'hui tu es d'accord, alors que mercredi tu ne l'étais pas !* »

Daniel Arcuset : « *Bernard Mossant va te répondre ; mais mercredi, je n'étais pas au courant de tous les tenants et aboutissants et c'est toi qui m'en a informé ; je t'ai même dit que ce n'était pas normal que Véronique n'aille pas au bout de sa tâche. Aujourd'hui je suis informé ! Ne dis pas des choses fausses devant l'Assemblée Générale. Encore heureux que je ne te demande pas de t'excuser !* »

Bernard Mossant : « *Pour m'expliquer, pour moi c'est un détail, mais quand même une erreur de ma part. Dans un souci de bien faire, j'ai demandé que tous les dossiers d'inscription aux stages soient retournés à Talence, par facilité (surtout quand je dois photocopier les dossiers des mineurs). Mais dès le jeudi soir, Daniel m'informait que les reçus seraient faits à Poitiers par Véronique. Il faut que nous prenions tous nos marques.* »

Le Président précise devant l'Assemblée Générale que dès l'arrivée de Bernard Mossant à cette AG, il a abordé le sujet avec lui, en présence du Trésorier Général, pour que cela ne se reproduise plus.

Daniel Arcuset demande que soit abordé le point 12 de l'ordre du jour (en lieu et place du 11) du fait de la présence de Philippe Lafourcade au dépouillement du vote.

Accord des représentants des Clubs.

11 – UNE DÉMARCHE INNOVANTE : UNI'VERT TRAIL, UN SITE LABELLISÉ SUR HUIT CIRCUITS LABELLISÉS EN 2016 EN TERRITOIRE LIMOUSIN-PÉRIGORD

Patrick Gaumondie fait une présentation diaporama de ce site unique en LANA.

Le contexte :

Un engouement croissant pour le trail et les sports de pleine nature.

Des clubs « sans piste » à la recherche d'un outil idéal pour l'entraînement.

Un territoire aux paysages variés doté d'un relief vallonné.

La genèse du projet :

Le projet est né de la coopération LLA/FFA grâce à la concomitance des projets de développement de la Ligue du Limousin et de la FFA vers le développement du trail et des courses en nature.

La signature d'une convention triennale pour la mise en place d'un projet structurant et innovant sur le territoire Limousin (ex. Ligue du Limousin).

Le concept :

Des circuits permanents classés par niveau selon la longueur, la technicité, le dénivelé : vert, bleu, rouge, noir, balisés avec un marquage spécifique « Uni'vert Trail »

Au minimum trois boucles par site, de trois niveaux différents, pour une distance totale d'au moins 15 km.

Des animations régulières (regroupements bimensuels) et une manifestation grand public chaque année.

Une structure adaptée, avec un classement de 1 à 3 sommets selon le type et la quantité d'équipements et de services additionnels proposés.

Pour la faisabilité du projet, il faut qu'un club support soit partie prenante. Une convention tripartite LANA/Collectivités Territoriales/Club est nécessaire, où chaque acteur s'engage en termes d'objectifs et de responsabilités. Une certification peut être obtenue l'année suivant la signature de la convention. À ce jour, un site, l'Uni'Vert Trail Millevaches Monédières a été inauguré en novembre 2016 ; un est en cours de construction, l'Uni'Vert Trail Ambazac.

Patrick Gaumondie cède ensuite la parole à François Desproges, président de Bugeat Treignac Athlétisme, club pilote choisi par l'ex ligue du Limousin pour la structuration de la pratique du trail sur son territoire. Il fait part de son expérience de création de plusieurs parcours Uni'Vert Trail qui dynamise l'ensemble du territoire, qui s'y prêtait tout particulièrement du fait de son relief (plateau des mille vaches), par un accueil grandissant de participants. Le développement des sports nature attirant de plus en plus d'adeptes, les retombées touristiques et économiques sont indéniables ; ainsi des partenariats fructueux existent avec quatre communes, deux communautés de communes et le département de la Corrèze.

Avant de passer au point 12 de l'ordre du jour, Daniel Arcuset donne la parole à Jacqueline Dolosor, présidente de la CSR, pour l'annonce du résultat du vote sur le budget prévisionnel.

Jacqueline Dolosor indique que 161 clubs étaient présents ou représentés pour un total de 22804 voix.

Pour : 10760 Contre : 11407 Nuls : 637

Le budget prévisionnel 2017 n'est donc pas adopté.

À l'annonce des résultats, le Président fait la communication suivante :

« Malgré toutes les explications données quant aux conditions exceptionnelles et inédites à ce jour dans la vie d'une ligue telles qu'entre autres :

- Consécutives à la fusion des trois Ligues d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes*
- Sur les informations disparates que nous avons pu recueillir le Trésorier Général et moi-même, qui démontraient objectivement que l'on ne pouvait en aucune façon élaborer ce qu'est un budget prévisionnel habituel (ainsi que nos expériences et compétences vécues l'ont toujours permis) et qu'il était impossible de pouvoir le présenter sous une forme analytique*
- Et bien que ce budget réponde parfaitement aux trois principes de sincérité (forte sincérité en ces circonstances), d'annualité et d'unicité*
- Ainsi qu'aux exigences de financement des dépenses obligatoires (salaires et charges, financement du PAT, dépenses de fonctionnement courant...)*

Je fais le constat et prend acte du résultat du vote majoritaire de non approbation du Budget Prévisionnel LANA 2017.

Je n'analyserai pas ici les raisons profondes qui ont conduit à un tel vote. C'était votre droit. *Le résultat ainsi que ses conséquences vous appartiennent.*

Ainsi, une nouvelle assemblée générale devra être convoquée pour voter un nouveau budget prévisionnel qui reste donc à construire dans les mêmes conditions que précisées en préambule.

Un résultat majoritaire d'adoption de ce budget 2017 aurait constitué un vote de confiance : ce n'est pas le cas. En conséquence je vous fais part, en toute sérénité et sans état d'âme, de ma démission, dès l'issue de ma présente intervention, du poste de Président LANA et de membre du Comité Directeur LANA.

L'article 31 des statuts LANA sera à mettre en application par le Comité Directeur où siègera s'il l'accepte Yves Orlianges (20^{ème} sur la liste majoritaire du 19/11/2016).

La prochaine Assemblée Générale qui aura à se prononcer sur un nouveau budget 2017 aura aussi à élire un nouveau Président.

Je garde à l'esprit toute la joie, le plaisir, le bonheur ressentis ces deux dernières années à la charge de réaliser le traité de fusion, l'élaboration des Statuts LANA et d'un projet associatif LANA ambitieux, puis d'avoir mené un collectif représentatif Nouvelle-Aquitaine au Comité Directeur, d'avoir contribué depuis cinq mois à créer les fondations fonctionnelles et politiques de structures indispensables à une grande Ligue et à la construction d'un projet de développement à la hauteur des enjeux...

Je ne regrette rien, et s'il fallait refaire, je referais avec la même passion et le même engagement.

Je souhaite à la LANA l'avenir qu'elle mérite, et aux clubs de s'y épanouir de manière responsable au sein de Comités Départementaux bien organisés.

J'appelle Éric Raul, 1^{er} vice-président délégué, pour présider la suite du déroulement de cette Assemblée Générale (Article 31.1 des statuts). »

Fait à Angoulême le 01/04/2017 à 17h24.

Daniel Arcuset
Président

Hélène Denéchau
Secrétaire Générale

Daniel Arcuset quitte la tribune et rejoint la salle.

Jean-Pierre Rouquier prend alors la parole : « Vous avez refusé le budget prévisionnel mais le 7 avril je dois déposer le dossier de demande de subvention au CNDS. Je suis dans l'incapacité de le présenter. Je ne ferai donc pas de demande auprès du CNDS. »

Un représentant de club intervient pour dire : « Vous nous prenez en otage ! »

Jean-Pierre Rouquier répond que cela aurait été le cas s'il avait dit cela avant le vote ; « Or, je ne l'ai pas fait ; pour moi cette remarque n'est qu'un constat de conséquence du vote. »

Éric Raul préside la suite du déroulement de l'Assemblée Générale.

« Effectivement, je suis 1^{er} Vice-Président Délégué. Je viens d'entendre la même chose que vous... Je ne sais pas, je n'ai pas de plan B. Nous allons donc poursuivre avec les points restant à l'ordre du jour, à savoir l'intervention du Vice-Président LANA, Président de la CSO ; les réponses aux questions d'intérêt général transmises par les clubs –il n'y en a pas–, les allocutions des personnalités invitées –c'est déjà fait–. Je donne donc la parole à Philippe Lafourcade, président de la CSO. »

12 – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT LANA, PRÉSIDENT DE LA CSO LANA

Philippe Lafourcade : « Je vais vous faire un point sur les compétitions estivales qui vont commencer. Nous allons faire en sorte au moins que le côté sportif se passe bien. Les compétitions les plus proches de nous dans le temps sont les interclubs ; il y a, dans certains territoires, des soucis d'implantations et nous manquons de clubs organisateurs. Néanmoins, vous avez dû tous lire le compte rendu de la CSO du 15 février dernier ; vous savez donc tous dans quelle poule vous vous situez. Des demandes de candidatures pour l'organisation du second tour vont être envoyées très prochainement. À l'issue du premier tour, la CSO se réunira pour déterminer les poules et les lieux d'implantation du second tour.

Je vais vous donner les compétitions régionales (LANA) :

- Championnat LANA épreuves combinées, les 3 et 4 juin 2017 à Saintes
- Championnat LANA CJES, les 17 et 18 juin 2017 à Angoulême avec les 5000m et 10 000 m marche
- Championnat 20 km marche LANA, le 4 juin, lors des Championnats de Territoire à Dax
- Championnat LANA Be et Mi, le 25 juin 2017 à Brive
- Pointes d'OR B, le 2 juillet en ex Aquitaine (à ce jour pas de stade ; candidature à envoyer)

Ensuite, je pense que vous avez tous vu les nouvelles directives de la CSO nationale pour la qualification au Championnat de France CJE (minima A, minima B, perfs planchers, performances à réaliser sur les championnats départementaux, Territoires et Ligue).

Quelques informations sur la saison prochaine, même si le calendrier fédéral 2018 n'est pas encore validé :

- Championnat de France de cross, le 11 mars en Bretagne
- Salle : France Es, épreuves combinées et marche, les 3 et 4 février
France Elite, les 17 et 18 février
- France lancers longs, les 24 et 25 février
- France Masters, les 2 3 et 4 mars
- Des incertitudes encore sur la date des championnats de France CJ (trois dates possibles pour l'instant)
- France UNSS, à Bordeaux-Lac les 3 et 4 février »

Philippe Lafourcade terminait son intervention en souhaitant une bonne saison sportive à tous.

Des questions arrivent de la salle :

Marie-Christine Henry (USC Saucats) : « Allons-nous comme les autres années nous engager pour les Interclubs ? »

Philippe Lafourcade : « Pour l'instant, les règlements de la nationale 1 et 2 sont faits ; mais nous n'avons pas encore terminé la réflexion pour les poules inférieures ».

M. Pastureau (ALBS) : « Ma question concerne les Masters, Masters 2 plus particulièrement, au championnat de France de cross. Pourriez-vous faire remonter à la Fédération que nous trouvons anormal que les Masters 2 soient le samedi après-midi, alors qu'avant, nous étions le dimanche matin dans la grande "fête" ».

Alain Gouguet : « Cela a été abordé lors de la réunion de CD la semaine dernière, le sujet est à l'étude ; mais il faut savoir que tout doit être pris en compte : les problèmes d'organisation, la nécessité de ne pas finir trop tard le dimanche (contrôle antidopage...), la Commission Nationale des Courses Hors Stade se penche sur la question. »

La salle n'ayant plus de questions à poser, Éric Raul reprend la parole et relit l'article 31 des statuts à l'ensemble des représentants de clubs encore présents.

Il termine en demandant aux membres du Comité Directeur encore présents dans la salle de rester un moment à l'issue de la présente Assemblée Générale. (*Hors PV : mais ceci n'a pas été en fait réalisé*)

Des interventions parfois un peu désordonnées, dans le brouhaha de la salle, arrivent à la tribune :

« Comment faire pour le budget ? »

Marie-Anne Gorichon-Dias (Athlétisme Oléronais, Présidente de la COT, membre du CD LANA) : « Le trésorier ne peut pas faire un autre budget que celui qu'il nous a présenté au vu des éléments dont il dispose. »

Dominique Lionard (AS Libourne*) : « Donc, il faut être conscient que ne pas avoir voté le budget va avoir, peut-être, une incidence sur le CNDS. »

Philippe Lafourcade (Vice-Président LANA) demande aux responsables de clubs encore présents s'ils mandatent le trésorier pour présenter le budget, tel qu'il a été refusé, pour le dossier du CNDS.

Hélène Denéchau (Secrétaire Générale LANA) : « Au bout d'un moment, il faut être un peu sérieux dans cette salle ! Je me refuse à demander aux représentants des clubs de mandater le Trésorier Général pour proposer ce budget qui majoritairement a été refusé. Certes, on a l'air d'être dans une impasse mais peut-être qu'il fallait juste y penser un peu avant ».

Jean-Pierre Rouquier : « J'espère que vous êtes tous conscients qu'il y a 75 000 € qui nous passent sous le nez. »

Éric Fradin : « Quel document avez-vous fourni pour la demande de subvention au Conseil Régional ? »

Jean-Pierre Rouquier : « Celui là ; mais je vous rappelle qu'il fallait que le dossier soit envoyé avant le 30 décembre. Il n'aurait pas été sérieux de ma part de présenter au CD du 11 mars, ni aujourd'hui, un budget différent de celui qui avait été donné pour la demande de subvention au Conseil Régional. Maintenant, ce même budget, vous venez de le refuser ; donc je ne peux pas le présenter au CNDS. Je ne fais que prendre acte de la décision de l'Assemblée Générale de ne pas adopter ce budget prévisionnel. »

Alain Gouguet : « Donc, la seule solution qui nous reste est de prendre contact avec la DR pour savoir ce qu'elle accepte de faire. Il ne sert à rien de discuter davantage ».

Éric Raul, Vice-Président Délégué, Président de séance, annonce que la salle doit être libérée pour 18 heures. Il souhaite donc bon retour à tous dans son club respectif.

Fin de la deuxième partie de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale est clôturée à 18h05.

Éric Raul
1^{er} Vice-Président Délégué

Hélène Denéchau
Secrétaire Générale



COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS RÉGIONALE (CSR)

Compte-rendu du 1^{er} avril 2017

I.U.T, Angoulême

Ouverture à 14h30 de l'Assemblée Générale par Daniel Arcuset, Président de la LANA.

La nouvelle grande région se compose de 216 clubs pour un total de 26664 voix.

Pour que l'Assemblée Générale puisse avoir lieu, le quorum doit être de 109 clubs avec un total de 13333 voix.

- 161 clubs sont présents ou représentés pour un total de 22804 voix
- 55 clubs sont absents soit 3860 voix

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut avoir lieu et valablement délibérer.

VOTE RAPPORT MORAL

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

VOTE BUDGET PRÉVISIONNEL

- | | | |
|----------------|-------------|-------------|
| - Oui | 10 760 voix | soit 48,54% |
| - Non | 11 407 voix | soit 51,46% |
| - Nul ou blanc | 637 voix | |

Le budget n'est pas adopté.

Fait à Parempuyre, le 4 avril 2017.

Jacqueline Dolosor
Présidente CSR